Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 10 (1868-1870)

Heft: 62

Artikel: Un coup de foudre dans une vigne, près de Lausanne

Autor: La Harpe, J. de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256565

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN COUP DE FOUDRE

dans une vigne, près de Lausanne.

PAR

J. DELAHARPE, D' méd.

Ce n'est pas la première fois que notre Société a paru écouter avec quelque intérêt les récits, qui lui ont été faits, de coups de foudre remarquables par leurs effets. J'ose donc espérer que celui que je vais exposer ne lui sera pas indifférent. Le 29 mai de cette année, par une journée fort orageuse, dans l'après-midi, la foudre frappa une vigne située au bas de la colline de Montbenon, tout auprès de la buvette de Tivoli. La place frappée est située au sud-est et à 300 pieds environ de la maison de Ben-posta, qui ellemême est placée sur le bord de la grande route. De grands arbres plantés le long de la route entourent et abritent cette maison au nord. Elle-même est munie d'un paratonnerre; aucun de ces points, plus élevés que la place frappée, ne fut atteint par l'étincelle.

La foudre tomba, en pleine vigne, sur un poteau en chêne, servant d'indicateur et élevé de 7 à 8 pieds. A quelques pas de ce poteau, qui portait une petite plaque de fer blanc, se dressait une girouette avec sa branche, l'un et l'autre en fer, plantée dans le sol de la vigne et s'élevant de 3 à 4 pieds au-dessus du niveau

général de la végétation, à cette époque.

Le poteau en chêne fut brisé en plusieurs éclats séparés, un échalas fut traité de même, la girouette ne souffrit aucune atteinte.

La place frappée par le fluide électrique a une forme elliptique et mesure 25 pas, 75 pieds environ, dans son plus grand diamètre et 20 dans son plus petit. Les limites de cette place ne sont pas régulièrement tracées, ensorte que le faisceau électrique ou l'aigrette dut être composé de plusieurs étincelles d'inégale intensité.

Au moment du coup la vigne se trouvait excessivement mouillée, il avait plu énormément, et la pluie tombait encore par torrents. La vigne allait fleurir, ce qui ne l'empêcha pas d'étaler ses grappes odorantes quelques jours après et de donner même une demi récolte en son temps.

Les jeunes pousses frappées, qui atteignaient alors le sommet de l'échalas, furent desséchées sur le coup, jusques vers leur milieu; ensorte qu'aujourd'hui, au moment de la vendange, on dirait que la place frappée a été métaillée au 2e ou 3e entrenœud.

Beaucoup de feuilles moins fortement atteintes et devenues brunâtres au premier moment, se sont peu à peu remises et ont repris leur verdure.

L'extrémité des sarments a partout séché, mais ceux-ci ont repoussé, comme après la grêle, et donné une grande quantité de

fleurs et de grappes (agrets) de seconde venue 1.

Ça et là au-dessus d'un entrenœud sec, en apparence, s'implante une feuille verte et même une grappe mûre. L'épiderme• seul fut ici mortifié, mais sous lui s'est développé un nouvel aubier; ce nouvel aubier est disposé en lanières étroites ou traînées longitudinales vertes recouvertes par l'écorce sèche. Le cep lui-même a peu souffert de la foudre, car il n'y en a que très peu de morts ou d'estropiés.

Le jour où la foudre frappait les vignes de Ben-posta, elle faillit tuer un homme occupé à creuser un fossé, sur la place de Beaulieu. Son ouvrage étant urgent, cet ouvrier tint bon malgré le déluge, jusqu'à ce que le fossé se remplissant d'eau, il fut forcé de s'éloigner. A peine avait-il gagné l'abri voisin, que la foudre frappa dans le fossé qu'il venait de quitter, et le sécha immédia-

tement, en évaporant l'eau qui s'y était accumulée.

^{&#}x27; Cette seconde floraison a été très abondante partout cette année et s'est prolongée jusqu'aux froids. A la vendange on cueillait encore des bouquets de fleurs parfumées.